



COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NÉOVACS ANNONCE LE SUCCÈS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REMERCIE SES ACTIONNAIRES

Paris et Boston, le 12 mars 2018 - 18 : 00 CET – Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), leader de l'immunothérapie active pour le traitement des maladies auto-immunes annonce que toutes les résolutions présentées ont été approuvées par ses actionnaires lors de son assemblée générale mixte qui s'est tenue sur seconde convocation le 12 mars 2018 à 9h30 au siège de la société¹.

Miguel Sieler, Directeur Général de Néovacs, commente : « *Nous sommes ravis des échanges avec nos actionnaires, à l'approche d'une étape importante dans l'histoire de Néovacs. Nous tenons à réaffirmer que nous mettons tout en œuvre pour atteindre les objectifs générateurs de valeur que nous nous sommes fixés et nous renouvelons nos remerciements à nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous accordent.* »

Lors de cette assemblée, la société a présenté ses objectifs pour 2018/2019 dans l'hypothèse de résultats positifs de son étude clinique dans le lupus avec l'IFN α Kinoïde, dont l'annonce devrait avoir lieu en juin 2018. Grâce à l'adoption de ces résolutions et si les résultats de cette étude sont conformes aux attentes, Néovacs souhaiterait notamment :

- Finaliser les discussions en vue d'un partenariat global pour l'IFN α Kinoïde en lupus et DM dans les termes habituels pour ce genre d'accord.
- Valider avec les autorités de Santé le programme clinique de phase III en lupus.
- Déposer comme convenu avec notre partenaire CKD une demande ODD en Corée du Sud.
- Poursuivre et achever les programmes de R&D actuellement en cours, en particulier avec l'IFN α Kinoïde.

Par ailleurs, la société informe que la totalité des obligations convertibles émises le 28 février 2018² ont été converties en actions par leurs détenteurs, préalablement à l'assemblée générale, à la demande de la société, permettant ainsi de contribuer à l'atteinte du quorum requis par la loi. Cette conversion a donné lieu l'émission de 8.864.131 actions nouvelles immédiatement assimilables aux actions existantes, en ligne avec la précédente annonce du 28 février 2018³.

¹ La résolution n°13 (Augmentation du capital social dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription) qui était présentée à l'effet de satisfaire à une obligation légale n'a toutefois pas été approuvée. Il est rappelé que le Conseil d'administration, considérant son approbation non opportune, avait invité l'assemblée générale à rejeter ce projet de résolution

^{2,3} Communiqué de presse de la Société en date du 28 février 2018

À propos de Néovacs

Cotée sur Euronext Growth Paris depuis 2010, Néovacs est devenu un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et certains cancers. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée potentiellement jusqu'en 2032 par 4 familles de brevets, Néovacs concentre ses efforts de développement clinique sur l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus et de la dermatomyosite. Néovacs réalise également des travaux précliniques sur d'autres vaccins thérapeutiques pour le traitement des maladies auto-immunes, cancers, allergies et diabète de type 1. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. Néovacs est éligible au plan PEA-PME. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Contacts

NÉOVACS – Communication Corporate et Relations Investisseurs

Charlène Masson

Tél. : +33 (0)1 53 10 93 00

cmasson@neovacs.com

Relations Presse – NewCap

Annie-Florence Loyer

Tél. : +33 (0)6 88 20 35 59 / +33 (0)1 44 71 00 12

afloyer@newcap.fr

Léa Jacquin

Tel : +33(0)6 58 14 84 66 / +33(0)1 44 71 20 41

ljacquin@newcap.fr